

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 28 Juillet.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

RUUNT IN SERVITUTEM

Jamais l'énergique apostrophe de Tacite aux Romains de la décadence, ne trouva d'application plus juste que celle qu'on pouvait en faire dimanche, à ce Congrès électoral, façonné à l'usage et à la dépendance des sénateurs autoritaires du Lot.

A la vue de cette agglomération, heureusement restreinte, d'hommes liges, ne sachant pas même écouter la contradiction, applaudissant sur un signal du maître, murmurant lorsqu'il fronçait le sourcil ; intolérants et prêts aux sévices envers les adversaires ; humbles et soumis en face des candidats agréables ; ne demandant le développement des programmes que pour la forme, et ayant leur bulletin tout prêt en poche avant d'entrer en séance, — on se sentait pris d'un dégoût invincible pour la politique en général et pour cette façon nouvelle de comprendre et d'appliquer le principe républicain dans ce pays de suffrage universel.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette comédie politique dont le dénouement roulait tous les carrefours depuis le banquet de St-Germain. Nous nous trompons en espérant voir, à la dernière heure, se modifier ce dénouement par une soudaine reprise du soi, par un réveil de fierté et de patriotisme chez ces délégués dont le rôle aurait pu être si utile si, au lieu de se livrer aveuglément à

une coterie de sectaires, ils avaient employé leurs efforts au service du grand parti républicain libéral.

Mais non, de tout temps et plus que jamais aujourd'hui, le suprême honneur c'est d'atteler sa liberté au char des puissants ; ni l'éloquence, ni la force de raisonnement, ni la sincérité des convictions, rien ne trouve grâce devant ce besoin irrésistible d'abaissement et d'esclavage moral.

Et comment tous ceux qui ont entendu les déclarations si nettes, si précises de M. Relhié, auraient-ils pu, s'ils eussent été des républicains sincères et maîtres de leurs choix, refuser leurs suffrages à cet honnête homme qui fut l'ami intime de Gambetta et qui, autant par son mérite personnel que par son républicanisme éprouvé, avait été désigné par l'illustre patriote, pour figurer à côté de lui sur la même liste ?

On parle de droits acquis ; en est-il un seul parmi les candidats acceptés par le comité qui se soit plus sacrifié pour son parti ?

Certes, nous ne prétendons pas faire ici l'apologie de M. Relhié ; au point de vue politique un abîme nous sépare ; mais ce que nous voulons bien établir et rendre tangible pour tous, c'est cet esprit d'exclusivisme qui a présidé depuis la première heure à la conception, à l'organisation de ce plan électoral aboutissant à l'escamotage du suffrage universel dans le Lot, et produisant cet illustre comité départemental, qui vient voter à bulletin ouvert sous l'œil inquisiteur du Maître.

La journée de dimanche a été la revanche

d'une coterie rancunière, sur le grand acte d'union, de conciliation et de fraternelle concorde entre toutes les fractions du parti républicain, que caressait Gambetta en 1881.

Le géant a dû sourire sur son socle de granit en voyant ces pygmées lui infliger une leçon de haute politique et venir ensuite, en guise de soumission ironique, déposer une couronne à ses pieds . . .

Heureusement que ces pygmées-là se ruant dans la servitude sénatoriale, n'ont rien de commun avec la masse électorale indépendante, libre, souveraine, dont le verdict saura bien faire courber le front aux audacieux.

Un républicain conservateur.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 juillet.

Le sucrage des vins.

M. Bisseuil. — Je me permettrai d'adresser au ministre des finances une question relative à la loi du 25 septembre 1884, concernant le sucrage des vins. Un règlement d'administration devait déterminer les conditions de l'opération. Ce règlement n'a pas été fait. Il serait cependant bien nécessaire à la veille des vendanges.

M. Héruault. — Le règlement a été signé par M. le président de la République, il paraîtra incessamment à l'Officiel. Des instructions suivront, et à la fin du mois d'août l'organisation sera complète. (Très-bien !)

Les crédits pour Madagascar.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 12,230,000 francs pour dépenses occasionnées par les événements de Madagascar.

M. Périn. — Malgré les dénégations de M. Jules Ferry, la France se trouve depuis deux ans en guerre avec Madagascar.

Son interlocuteur haussa les épaules :

— Des papiers ? Allons donc ! Vous plaisantez ! Est-ce que j'ai besoin de passe-port pour aller de Dijon, où je suis étudiant en droit, à Paris, où ma mère habite ?

Le brigadier se tortilla la moustache . . .
— En temps ordinaire, fit-il, je ne dis pas . . . Mais, aujourd'hui, c'est différent . . . Vous comprenez, j'ai une consigne.

L'adolescent le regarda avec un calme et un aplomb imperturbables :

— Si je comprends ? approuva-t-il avec une chaleureuse bonhomie. C'est-à-dire, mon brave, je suis enchanté de la façon toute militaire dont vous l'exécutez, cette consigne, ce soir. Soyez sûr que j'en rendrai compte à mon frère le capitaine.

Chalumeau souleva son tricorne :
— Dès l'instant que monsieur a son frère capitaine . . .

— Le capitaine adjudant-major Alexandre Mazerolles, de la légion de la Seine, lequel, sur mon rapport, s'empressera de témoigner de votre vigilance à Son Excellence le ministre de la guerre qui daigne le recevoir quelquefois . . .

Chalumeau se découvrit tout à fait :
— Un adjudant-major reçu chez le ministre . . . Excusez-moi . . . Je suis une brute . . .

L'adolescent avait fouillé dans la poche de sa redingote et en avait tiré un élégant portefeuille, qu'il tendit au brigadier en insistant :

— Non, non, j'exige que vous examiniez les pièces que renferme ce carnet. Elles suffiront, je pense, à établir mon identité, comme vous disiez tout à l'heure. Vous pouvez, du reste, vous assurer que mon nom est écrit dessus.

Roland, qui avait allongé la tête, eut un éblouissement de surprise. Sur le maroquin qui recouvrait le portefeuille, il put, en effet, lire ce nom : Charles Mazerolles, estampé en lettres d'or. Ce portefeuille, Chalumeau refusa énergique-

ment de l'ouvrir.

— Voyez-vous, balbutia-t-il, c'est l'effet du fichu métrier. Quand un pauvre diable comme moi passe sa vie, par monts et par vaux, à donner la chasse à la canaille . . .

L'adolescent l'interrompit :
— A présent, mon cher brigadier, si vous désirez visiter nos bagages ? . . .

Le gendarme eut un sourire bruyant :
— A votre tour, vous plaisantez, jeune homme ! Sacré pétard ! on est certain que ce n'est pas vous qui avez effarouché les diamants de la préfète ! . . .

Le prétendu Raoul de Maubriac, — improvisé désormais Charles Mazerolles, — se tourna vers notre héros, qui demeurait abasourdi et de l'incroyable sang-froid de son compagnon et de la présence entre ses mains d'un objet appartenant à l'un des fils de sa marraine :

— Ami Roland, dit-il, il se fait tard, j'ai froid, je me sens fatigué. Vous plairait-il que nous reprenions notre place dans la voiture ?

— C'est cela, appuya le brigadier, et je vous escorterai au pas. Bradamante et éreintée. Je n'ai pas envie de la faire crever pour les beaux yeux de l'épouse de M. le préfet.

On rejoignit la patache. Finot ronflait toujours. Chalumeau fit mine de le houspiller. Mais Roland, le retenant :

— Sacrebleu ! ne l'éveillez pas ! Il nous arrêterait au premier bouchon venu, et nous n'arriverions jamais à temps pour nous mettre à table, à Meret, l'hôtel de l'Écu . . .

Monsieur le brigadier, ajouta le faux Mazerolles, consentira, je l'espère, à partager notre souper. Nous lui ferons boire un verre de vieux vin à la santé de mon frère le capitaine . . .

L'agent de l'autorité salua derechef :

PAUL MAHALIN.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

31

LA BELLE LIMONADIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

III

LES DIAMANTS DE LA PRÉFÈTE

— La coquine n'échappera pas. Le télégraphe a joué ; on a expédié des courriers sur toutes les routes ; la police, les municipalités des moindres localités sont averties. Mes hommes battent les environs : ils éplucheront jusqu'aux hameaux et jusqu'aux fermes . . . Moi, je pique sur Moret prévenir mon collègue.

Pendant ce dialogue, qui avait lieu sur place, Roland guignait la Finotaise.

Celle-ci poursuivait son chemin, emmenant le voiturier endormi . . .

— Ma foi, fit le jeune homme, vous n'aurez pas beaucoup d'ouvrage avec la patache à Finot. Nous ne sommes que deux voyageurs.

— Ah ça ! demanda Chalumeau, pourquoi diable ton compagnon se tient-il ainsi à l'écart ? Est-ce qu'il a peur qu'on le mange ? Prie-le donc d'avancer un brin, que je déchiffre sa trousse !

Roland éclata de rire :

— Est-ce que vous vous imaginez que c'est une

personne du sexe ?

— Savoir ! repartit le brigadier. Ce ne serait pas la première fois que l'on aurait vu un corset s'emboîter dans un pantalon !

Cette réflexion arracha le même mouvement au prétendu Maubriac et à notre héros. Le gendarme continua sans remarquer :

— Conserits ! . . . Vous n'avez pas connu la Jeanne Hachette de la garde : une superbe créature qui a été dix ans sapeur aux grenadiers à cheval, — dont j'étais, — sans qu'aucun des lapins du régiment se doutât qu'elle faisait partie de la plus aimable moitié du genre humain.

L'empereur la décora de sa propre main, à Wagram, après notre fameuse charge, où elle sabra trois cuirassiers autrichiens. Maintenant elle tient un débit de boissons derrière les Invalides : Au rendez-vous des bonnets à poil . . .

L'adolescent s'était approché.

— Brigadier, dit-il, vous ignorez une chose . . .

— Laquelle ? gronda Chalumeau en le toisant Dégoise-la, ta chose, blanc-bec. On ne sera plus censé l'ignorer.

— C'est que la marraine de notre ami Roland a chargé quelqu'un de le venir chercher à Grandchamp, et de le conduire auprès d'elle.

— Quelqu'un ? . . . Qui ça ? . . . Son valet de chambre peut-être ?

— Non point : son fils ne vous déplaît.

— Son fils ?

— A qui vous faites l'honneur de l'interroger en ce moment, et qui a le plaisir de vous répondre.

Le brigadier toucha son chapeau.

— Mes compliments, jeune homme. Faut croire que votre respectable auteur est une bourgeoise des plus calées . . .

Il ajouta d'un air un peu embarrassé :

— Nonobstant, vous avez bien un bout de passe-port, un chiffon de papier, n'importe quoi, pour établir votre identité . . .

nouvelle conquête. Parmi les partisans de la conquête, les uns la veulent complète, les autres partielle. Il faudrait cependant être fixé à ce sujet.

M. Maigne. — Le pays se prononcera.

M. Pelletan. — Il est à craindre qu'on ne se présente pas devant le pays en lui faisant connaître son opinion sur la question, témoin M. Rouvier, qui plaçait dernièrement les circonstances atténuantes.

M. Rouvier. — Je proteste; j'ai donné des explications, je n'ai pas plaqué les circonstances atténuantes. (Bruit.)

M. Pelletan. — Je répète que la question est de savoir si l'on veut faire une conquête ou seulement protéger nos nationaux. Mais une conquête ne s'appuie que sur des droits bien établis. Or, nos droits sur Madagascar sont absolument imaginaires. Tous les gouvernements précédents l'ont jugé ainsi avec raison.

On a dit que le précédent cabinet, a été entraîné plus loin qu'il ne le voulait. En réalité, on a voulu appliquer un système politique, humanitaire et économique.

M. Jules Ferry. — Je demande la parole.

M. Pelletan. — L'affaire de Madagascar rentre dans ce plan. La question est donc de savoir si l'on veut rompre ou continuer cette politique coloniale. (Très bien !)

La suite est remise à lundi.

Informations

Les causes de la crise. — Le Gaulois examina les causes de la crise industrielle et agricole ;

A quoi cela tient-il ?

Cela tient à bien des causes. Mais la première de toutes, c'est que nous ne pouvons plus lutter avec les étrangers, soit au point de vue des produits fabriqués, soit au point de vue des produits du sol.

Et pourquoi ne pouvons-nous plus lutter avec les étrangers ?

Parce que les étrangers produisent à meilleur marché que nous ? Et pourquoi les étrangers produisent-ils à meilleur marché que nous ? Parce que nos instruments de production, la terre aussi bien que l'usine, nous coûtent plus cher qu'à eux.

Et pourquoi nous coûtent-ils plus cher qu'à eux ? Parce qu'ils sont grevés de plus d'impôts ?

Et pourquoi sont-ils grevés de plus d'impôts ? Parce que nous dépensons trop, parce que nous avons de trop gros budgets.

Quand on achète une usine ou une terre, en France, on paie couramment à l'Etat des droits qui vont jusqu'à dix pour cent. Pour les successions, c'est la même chose et quelquefois pis. De sorte que, lorsque cette terre ou cette usine ont changé dix fois de propriétaire, elle ont payé à l'Etat autant d'argent, qu'elles en valent. Cet argent, il faut le retrouver. Il faut, par conséquent, vendre plus cher les produits de cette terre ou de cette usine. Ajoutez à cela les impôts fonciers, les contributions directes, les centimes additionnels, les patentes, les octrois, les douanes, les contributions indirectes. Chaque année, un tiers du revenu du sol entre dans les coffres de l'Etat.

Enfin, en additionnant ensemble les dépenses du budget ordinaire, celles du budget extraordinaire, celles des budgets départementaux, celle des budgets communaux, on trouve que les contribuables paient, tous les ans, près de cinq milliards, soit cinq mille millions.

Avant 89, sous l'ancien régime, où il y avait tant d'abus, on comptait que le capital mobilier et immobilier de France était de soixante milliards, et on ne payait que 585 millions par an, soit, pas tout à fait 1 0/0 de capital national. Et pourtant, la cherté des taxes a été une des causes de la Révolution.

Aujourd'hui, on compte que la France possède deux cent vingt milliards et elle en paie cinq par an, soit 2,27 de son capital, soit plus du double.

Et cela ne suffit pas à nos dépenses.

Le Gouvernement, qui doit déjà aux rentiers plus de vingt-deux milliards, alors qu'il n'en devait que quatre et demi en 1830 et six en 1848, emprunte continuellement par tous les moyens possibles.

La France, en un mot, se comporte comme un fils de millionnaire qui dépense sans compter, qui emprunte à tous le monde, et se réveille un bon matin sans le sou, sur la paille.

Les budgets trop gros sont la cause de tous

nos maux. Car, pour donner tout cet argent, il faut que nous le trouvions ; pour le trouver, il faut que nous vendions nos produits plus cher

Mais les étrangers paient moins d'impôts, ils peuvent faire des diminutions sur ce qu'ils vendent ; et, alors, on nous laisse nos produits sur les bras.

On écrit de Londres au *Journal des Débats* :

J'ai lieu de croire qu'il se fait en ce moment entre la Chine et le Vatican un actif échange de pourparlers dont le résultat ne saurait manquer d'avoir les conséquences les plus graves pour le prestige et l'influence de la France dans l'Extrême-Orient. Jusqu'à présent, c'est à la France qu'était confié le soin de protéger les missions catholiques en Chine et dans toute l'Asie orientale, et le Vatican n'avait dans ce pays aucun agent diplomatique. Cet état de choses serait sur le point d'être remplacé par un nouveau régime. La Chine et la cour pontificale, cédant à la pression exercée sur elles de divers côtés, dans le but de saper l'influence française dans l'Extrême-Orient, désiraient une entente ayant pour but d'établir entre elles des relations diplomatiques régulières. La Chine aurait témoigné le désir de voir les missions catholiques placées sous la protection d'un nonce accrédité à Pékin, et le Vatican serait tout disposé à accueillir favorablement les ouvertures qui lui ont été faites d'une manière indirecte. On m'assure que la chancellerie romaine ne verrait pas sans satisfaction la protection des intérêts catholiques retirée des mains d'un pays qui persécute l'Eglise en Europe et veut la protéger dans les autres parties du monde.

Les couloirs du Luxembourg.

— La commission des finances, malgré le nouvel effort que M. Sadi-Carnot est venu faire auprès d'elle, s'est prononcée contre la suppression de l'impôt sur le papier.

Elle n'a pas admis non plus le crédit de 400,000 fr. destinés à l'éducation gratuite de l'aîné de sept enfants.

Par contre, elle a adopté l'amendement de M. de Versigny, voté par la Chambre et relatif à l'impôt sur les appartements vacants.

Le choléra en Espagne. — Depuis

ce matin jusqu'à trois heures du soir, on n'a constaté à Madrid qu'un seul cas de choléra.

Madrid, 24 juillet.

Par suite du choléra, la baisse des recettes du Trésor est si considérable, que le ministre des finances a dû demander une avance de 30 millions à la Banque d'Espagne pour les dépenses courantes.

Le choléra prend des proportions effrayantes, dans cinq localités qui ne sont qu'à 10 et 15 kilomètres de Madrid.

Les autorités de Saragosse ont longtemps caché la situation. Dans cette ville, il y a eu 204 cas et 117 décès. Les habitants aisés émigrent pour la France : il en part des centaines par jour.

Londres, 27 juillet, soir.

L'emprunt égyptien. — L'emprunt égyptien, par les puissances, sera émis sous forme de rente 3 0/0, par souscription publique à Londres, Paris, Berlin, Francfort, dans le courant de la semaine.

Londres, 27 juillet, soir.

La mort du Mahdi. — Le ministre des affaires étrangères a reçu des renseignements tant d'Egypte que du Soudan, qui mettent hors de doute la mort du Mahdi.

Paris 26 juillet.

On lit dans la *Patrie* :

On sait que conformément aux instructions du gouvernement, le général de Courcy a dû renvoyer en Cochinchine le régiment de marche d'infanterie de marine qui faisait naguère partie du corps expéditionnaire du Tonkin.

Nous sommes en mesure d'annoncer que, d'accord avec le ministre de la marine, le Général Begin va détacher immédiatement deux bataillons de ce régiment pour l'envoyer au Cambodge. Actuellement nous n'avons, tant à Plom-Penh qu'aux environs, que 800 hommes placés sous le commandement du lieutenant-colonel Miramont.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

RÉUNION DU COMITÉ

VERNINACO-BÉLALISTE.

Au risque de nous faire injurier à nouveau par l'estimable *Réformateur*, nous soutiendrons que le choix des candidats aux élections législatives prochaines, par le Comité départemental Béaliste, n'a été qu'une comédie parfaitement inutile et ridicule.

Pourquoi toute cette mise en scène lorsqu'on a depuis longtemps arrêté ses choix ? Pourquoi ce simulacre de discussion, de vote ; pourquoi déranger de chez eux ces braves gens de délégués et leur faire suer sang et eau pendant ce long vaudeville, dans le fond d'un théâtre obscur et étouffant ?

Décidément, nos honorables sénateurs aiment la grosse caisse et la parade ; il est vrai que ce sera dans tous les temps le bon moyen de jeter de la poudre aux yeux. Mangin aura toujours des imitateurs.

Quelques détails sur cette mémorable journée de dimanche.

Le peuple assaille, bien avant l'heure, les diverses issues du théâtre. Il a beau exhiber son titre de citoyen-électeur, les policemen l'envoient promener poliment. Arrière le suffrage universel !...

Pour pénétrer dans l'enceinte sacrée, la carte du Comité républicain béaliste est indispensable, à moins que vous ne soyez reporter d'un journal quelconque auquel cas vous êtes admis à contempler nos honorables, trônant à la table présidentielle, entourés de trophées aux couleurs nationales et admirés par un parterre d'éminents délégués.

Ce n'est pas sans une émotion réelle que nous avons détourné un instant nos regards de l'estrade, pour scruter ce dessus du panier du grand corps électoral, qui va trancher la question si délicate du choix des candidats.

C'est très drôle ; ils sont là 260 à peine, assumant une responsabilité énorme, et ils n'ont pas l'air de se douter de la lourdeur de leur tâche. Gais, réjouis et réjouissants comme on peut l'être après un bon dîner où le vieux vin de Cahors n'a pas été dédaigné, ils lancent les lazzis comme des étudiants de première année et n'ont rien, mais rien de cette solennité qui sied aux juges suprêmes.

Et par les 50 degrés centigrades qu'il fait dans cette chambre noire, la gaité devient communicative et, ma parole, je crois qu'un député bon garçon vient de me taper sur le ventre....

C'est très amusant, je vous assure.

Drin, drin, drin, la sonnette présidentielle a retenti ; mouvement prolongé ; efforts visibles d'attention.

M. Béral prend la parole. On aurait tort de croire que l'honorable sénateur soit le premier venu. Si cet homme là consacrait au bien public la millième partie du talent et de la ténacité qu'il déploie à assurer sa propre prépondérance dans notre pays, certes, il pourrait arriver haut.

Mais, ceci tuera cela, et M. Béral appuiera si fort sur la chanterelle de l'autoritarisme qu'elle cassera avant qu'il soit longtemps. Qu'il en croie les paroles d'un indépendant qui ne lui veut pas de mal, au contraire, mais qui ne peut supporter ses prédispositions à jouer les Césars.

En fermant la porte aux idées de conciliation, M. Béral s'est porté un coup terrible que les boniments de ce jour n'amortiront pas. Attendons les élections générales.

Ne prophétisons pas davantage et narrons C'est devant MM. Béral et de Verninac, acclamés présidents — et qui n'ont pas su se dérober à cet honneur pour mieux démontrer qu'ils prétendent régenter le comité jusqu'au bout, — que les divers candidats sont appelés à exposer leur programme politique, économique et social.

M. Lachize débute. Il a le verbe haut, la voix cassée, mais retentissante ; il fait résonner à nos oreilles tous les vieux clichés du programme progressiste à peine mitigé pour les besoins du moment. Tout le clan de l'arrondissement de Figeac applaudit ferme. On voit, et de reste, que M. Lachize fait partie de l'heureux quatuor des candidats agréables. Il n'avait pas besoin de tant s'époumoner.

M. Claret s'élance sur la scène. M. Claret est un candidat républicain libéral, notaire à Salviac, entendons-nous dire. Oser faire une déclaration républicaine libérale devant le Comité radical, c'est montrer quelque courage, et lorsque nous voyons M. Claret gesticuler pendant trois quarts d'heure et tenir tête à l'orage sans se laisser décontenancer, nous en augurons que M. Claret a un véritable tempérament d'homme politique.

En somme M. Claret dit à ces excellents délégués ce que tout le monde pense, à savoir qu'ils ne sont qu'une quantité négligeable du corps électoral, que leurs décisions ne lieront personne, parmi ceux qui raisonnent et qui voient bien que la République ne peut durer qu'en revenant aux traditions conservatrices et libérales.

Et lorsque M. Claret dit à ces mêmes excellents délégués qu'il est de l'avis de Clémenceau déclarant qu'il n'y a que deux programmes républicains admissibles : celui des radicaux progressistes et celui de M. Ribot, entre lesquels le programme opportuniste ne saurait trouver place, l'orateur a mille fois raison.

Mais ces MM. du parterre ne comprennent, eux, que le programme béaliste et M. Claret est obligé de quitter la tribune sous les huées générales. Dans ce milieu où tout a été ordonné par avance, où la claquette dirige l'applaudissement et où la note discordante n'a pas même été prévue, causer un véritable tumulte par son attitude indépendante, c'est obtenir un réel succès. Nous en félicitons sincèrement M. Claret.

M. Relhié succède à M. Claret. — M. Relhié expose avec une éloquence froide ses théories républicaines ; il est homme certainement à rendre des points en fait de convictions sincères et de talent à la plupart de ceux qui sont là, mais il porte au front un péché originel : il fut l'ami de Gambetta, il fut choisi, à l'exclusion d'une autre personnalité, pour figurer sur la liste Gambettiste et ce fait dont il s'honore, lui crée ici une situation difficile ; il le sait bien.... Tout cela dit posément, avec fermeté, comme avec mesure, aurait dû remuer toutes ces entrailles républicaines ; mais non, le mot d'ordre a été de se taire à son endroit et Gambetta lui-même serait là qu'il ne dériderait pas ces fronts moroses. Croyez-moi, M. Relhié, ne vous fatiguez pas davantage ; vous savez bien que vous ne figurez pas au nombre des élus du comité.

Une seule voie vous était largement ouverte : c'était d'affronter l'arène électorale en dehors d'un comité hostile, sous l'égide du grand Citoyen, votre ami, en groupant autour de vous les noms aimés du parti démocratique. La lutte alors était digne de vous et du grand souvenir qu'elle éveillait.

Vous n'avez point fait cela et vous vous êtes courbé sous le joug de la discipline béralliste. Je vous en donne pour dix ans de postulat et encore !...

Voici M. Vival. C'est un jeune, un vigoureux, un intrépide. Un peu plus d'assurance, un peu plus d'habitude de la parole, et tout ira bien, pour ceux bien entendu qui veulent la République extra-radical et extra-progressiste.

M. Vival doit arriver nécessairement, avec l'application des idées extrêmes à laquelle l'indifférence et l'apathie des éléments conservateurs nous conduiront fatalement, si elles persistent dans la lutte prochaine.

Nous aimons les caractères tels que M. Vival, avec eux on sait au moins où l'on va.

Pour le quart d'heure M. Vival est sacrifié à M. Rozières, il le sait et accepte ce provisoire qui ne peut durer longtemps. Du jour où M. Rozières, fatigué de la Babylone moderne, aura obtenu un far-niente où reposer sa tête, M. Vival entrera dans l'arène politique avec sa taille d'athlète et fortement huilé pour le combat.

M. le docteur Rey vient rompre avec la monotonie des programmes politiques. C'est surtout le programme économique qu'il développe avec une habileté qu'il faut savoir reconnaître. Dans cette enceinte, le discours de M. le docteur Rey ne signifie pas grand chose ; car, figurant parmi les élus, on ne l'écoute guère ; mais ces théories philanthropiques : dégrèvements d'impôts, réduction des frais de justice, des droits de succession, création de caisses de vieillesse pour les agriculteurs, affectation de fonds d'Etat au dédommagement des récoltes perdues et tant d'autres belles choses, excellentes en soi, mais bien difficiles à réaliser vu l'épuisement des caisses publiques, ces théories, dis-je, exposées dans nos campagnes, pourraient bien faire de M. le docteur Rey un candidat très sérieux à la députation, d'autant que son programme politique a de ces restrictions et de ces sous-entendus qui rassurent les esprits les plus timorés.

Le défilé des candidats se termine par l'apparition de M. le député Rozières sur la scène. Les soucis politiques ont blanchi cette tête qui ne manque pas de développement frontal et de proportions phrénologiques agréables. M. le député Rozières n'y va pas par quatre chemins et il s'enferme, au premier mot, dans l'éloge intempestif du cabinet Ferry.

Mais, heureusement, le clan figeacois est là. Il tend aussitôt une perche tutélaire : — « Nous vous connaissons, s'écrient cent voix. Vous n'avez pas besoin d'exposer votre programme. — Merci, citoyens, répond l'honorable représentant ; votre confiance m'honore, mais je ne descendrai pas de cette tribune sans avoir remercié les sénateurs du Lot de l'initiative patriotique qu'ils ont prise en organisant les comités électoraux dans le Lot. Applaudissements frénétiques et prolongés.

La séance est suspendue et l'urne restera ouverte jusqu'à six heures pour recevoir les bulletins des délégués.

C'est devant le café Salomon que les membres de la délégation départementale vont puiser au fond des bocks les lumières nécessaires pour éclairer leur vote.

Mais nous constatons avec plaisir que le public qui consomme aussi autour des mêmes tables, rend à haute voix hommage à la soumission exemplaire de MM. les délégués aux injonctions de MM. les sénateurs, car

deux heures avant le dépouillement du scrutin chacun proclame les noms des heureux candidats.

Pour être jusqu'au bout un chroniqueur fidèle nous devons rapporter un propos court mais énergique tenu sur la place d'armes par un groupe d'électeurs non délégués.

— « En voilà des importants, qui prétendent faire la loi aux 85,000 électeurs du Lot. » Qué malheur !

Il est six heures, *è finita la comedia.*

Le soleil, obliquant vers l'occident, accuse énergiquement les lignes vigoureuses de la grande figure du tribun auquel Cahors a élevé une statue. Legeste est magnifique à ce moment et le bras gauche, levé dans un mouvement de superbe dédain vers ceux qui viennent de condamner sa politique de conciliation, Gambetta semble dire : « Allez, mes maîtres d'aujourd'hui, je vous attends demain devant les vrais électeurs de mon pays. »

REPORTER.

Ont été nommés officiers de l'Instruction publique à l'occasion du 14 juillet :

M. Brébier, ancien proviseur du lycée de Cahors, proviseur du lycée de Poitiers.

M. Vastier, ancien proviseur du lycée de Cahors, professeur de cinquième au lycée Condorcet.

M. Lacroix (Jean-Baptiste), instituteur public en retraite, à Glanes.

Et M. Albert de Girardin, ancien sous-préfet de Gourdon, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur.

Ont été nommés officiers d'Académie :

M. Gardarein, de Souillac, chef de bataillon au 93^e, à la Roche-sur-Yon.

M. Combarieu (Abel), notre compatriote, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne.

Et M. Pistre (Noël), professeur au collège de Figeac.

Statistique agricole (récompenses).

— M. le Ministre de l'agriculture a accordé les récompenses suivantes aux membres des commissions cantonales (statistique agricole décennale en 1882) qui loi ont paru les plus méritants.

1^o M. Pradines, conseiller général à Limogne, médaille d'or ; 2^o M. Valat, maire de Montcuq, médaille d'or ; 3^o M. Latour, à Labastide-Murat, médaille d'argent ; 4^o M. Tailhade, maire de Castelnau, médaille de vermeil ; 5^o M. Bergerol, secrétaire de mairie à Souillac, médaille de bronze.

Un conseil par jour.

Le peuplier paratonnerre. — M. Colladon, physicien suisse, a observé que l'arbre le plus souvent atteint par la foudre, dans le bassin du lac de Genève, est le peuplier, dont le sommet ne garde habituellement aucune trace du passage du fluide, ce qui prouve que cette essence est douée d'un pouvoir conducteur plus grand que les autres arbres. Le chêne, notamment, quand la foudre tombe sur lui, perd sa partie supérieure. L'orme, au contraire, quoique frappé plus haut que le peuplier, garde comme celui-ci intactes les menues branches à sa cime. M. Colladon a constaté que les jeunes poiriers survivent aux attaques de la foudre, et que les vieux y succombent ; ce qui semble une preuve de la supériorité du pouvoir conducteur des jeunes branches.

La conséquence pratique de ces observations, c'est qu'il convient d'employer le peuplier comme paratonnerre près des habitations en ayant soin de mettre la partie inférieure de leur tronc en communication, par une forte tige de métal enfoncée dans le sol, avec une source ou avec un terrain humide. Autrement, il pourrait se faire que la foudre quittât le peuplier pour suivre quelque autre direction, comme il est arrivé dans un cas où on l'a vu passer au travers d'une maison pour gagner la mare voisine.

Variétés

Vacances des députés. — M. Albert Millaud, du Figaro, voudrait que les vacances

des députés fussent reportées à l'hiver, et voici les raisons humoristiques qu'il en donne :

Je voudrais que les vacances des députés et des sénateurs fussent reportées à l'hiver. Il serait à souhaiter que cette double classe de citoyens fût surtout occupée pendant les fortes chaleurs, afin que grâce à l'apoplexie, aux fièvres malignes et autres maladies, le contingent des politiques diminuât sensiblement. Ce qui tue en France, c'est la tribune, ce sont les bavards, ce sont les phrases. Or, pendant les mois tempérés, le député aime à parler. Il a chaud, il est à son aise, on l'écoute, il a du public, il monte au perchoir et jabotte à quarante-cinq sous l'heure. L'été, en juillet et en août, il fait chaud, l'auditoire s'éponge, a ses nerfs et s'impatiente. L'orateur transpire, s'épuise et manque d'éloquence.

En été, les députés souffrent. C'est donc le moment qu'il faut imposer aux élus du suffrage universel, comme étant les êtres les moins intéressants et les plus inutiles de la création. Pour ceux-là, point de pitié, point d'égards et point de vacances. Du moment qu'un homme est assez plat pour se faire injurier par ses concurrents en mendiant les voix d'un tas de galapiats qui mènent les élections, il accepte nécessairement le pire des métiers et les plus fâcheux traitements. Il est au-dessous du nègre et doit payer par les soeurs les plus roisselantes la misérable condition qu'il a sollicitée lui-même. Il faut qu'il travaille l'été, pendant la canicule. Cette époque, d'ailleurs, le paysan qui l'a élu fait ses moissons et sa vendange, et s'occupe d'agriculture : il n'a pas besoin de voir son député, ni par conséquent de faire de la politique.

C'est l'hiver, au fort de la saison, alors qu'il vente et qu'il neige, qu'il faut libérer le député. Je veux que, botté de cuir jusqu'aux haanches, emmitouflé dans un triple manteau, le nez gelé, les mains transies, je veux qu'il quitte les bons salons du Palais-Bourbon et qu'il s'en aille visiter ses électeurs.

Il me plairait de le voir, alors, traverser les bois de givre et peuplés de loups, franchir les routes effondrées, gravir les cimes crevassées d'avalanches pour aller causer avec l'électeur, qui, n'ayant plus rien à faire, attendrait son député, au coin du feu. Peut-être alors comprendrai-je et apprécierai-je la profession de ces rongeurs de budget, qui souffriraient eux-mêmes au lieu de faire souffrir les autres ? Mais il n'y a pas de justice en ce monde, si l'on concède à ces parasites de la France les mêmes vacances qu'aux magistrats et aux écoliers qui pâlisent pendant dix mois, les uns sur des procès fastidieux, les autres sur les thèmes latins et les problèmes de géométrie.

Voici une bonne recette pour avoir du cresson frais, ce qui n'est pas à dédaigner par le temps qui court :

Placez sur votre table des assiettes à soupe ordinaires ; mettez sur chacune d'elles un morceau de flanelle blanche découpée en rond, et dépassant un peu le bord de l'assiette. Versez de l'eau jusqu'à complète imbibition de la flanelle, sur laquelle vous semez alors des graines de cresson.

En trois jours, vous aurez de la verdure pour orner la table et, deux jours après, vous pourrez faire, avec des ciseaux, la cueillette du cresson. Il n'est pas de culture plus économique, puisqu'elle ne nécessite ni vase, ni terre, ni fumier, et que le morceau de flanelle peut servir longtemps.

BOURSE. — Cours du 28 juillet.

3 0/0	81 05
3 0/0 amortissable (ancien)	82 30
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	105 50
4 1/2 0/0 1883	109 95

Dernier cours du 27 juillet.

Actions Orléans	1,330 50
Actions Lyon	1,247 50
Obligations Orléans 3 0/0	382 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	343 00
Obligations Lombardes (jouissance)	308 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	335 50

Bibliographie

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 26 juillet 1885. — Georges Ohnet : La Grande Marnière. (suite). — J. Méry : Héva. — Eugène Chavette : La dame du comptoir. — Xavier de Montépin : Jean Vaubaron (suite). — H. Sérignan : Troppmann (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

St-NICOLAS, 6^e année. Sommaire du numéro 34. (23 juillet 1885). — Quarantième Jeudi de St-Nicolas. — Les héritiers de Montmorency, Eudoxie Dupuis. — Jules le Présomptueux (***) — La boîte aux lettres. — La trelure aux devinettes. — Illustrations par B. de Monvel, Birch, Léonce, Petit, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 45, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 26 juillet 1885. — Le centenaire de Pilâtre de Rosier et Romain. G. Tissandier. — Consommation des liquides dans les principales villes de France. — Le rayon vert et l'équerre chromatique. Rochas. — Transport d'un phare de Buddonnes (Ecosse). G. Richou. — Un acarien utile. Le « Sphero-gyna ventricosa ». P. Mégis. — Les Lapons. Prince Roland Bonaparte. — Quel jour était-ce ? Jules Perroux. — L'éclairage électrique du Musée Grévin. G. M. — Chronique. — Académie des sciences ; séance des 13 et 20 juillet 1885. Stanislas Meunier. — Un photo-tricycle. — Supplément : Boîte aux Lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogame et cryptogame avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chediac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures ; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin ; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science ; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *vade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST-ALGÉRIEN

ÉMISSION DE 58,687 Obligations 3^o de 500 Fr. REMBOURSABLES A 500 FR. RAPPORTANT 15 FR. Payables semestriellement les 1^{er} mars et 1^{er} septembre GARANTIE DE L'ÉTAT Conformément aux lois des 22 août 1881, 5 août 1882 et 16 juillet 1885

PRIX D'ÉMISSION : 335 Fr. 40 fr. en souscrivant ; 45 fr. à la répartition ; 50 fr. 1^{er} mars 1886 ; 50 fr. 1^{er} septembre 1886 ; 50 fr. 1^{er} mars 1887 ; 50 fr. 1^{er} septembre 1887 ; 50 fr. 1^{er} mars 1888. TOTAL 335 fr. L'obligation libérée à la répartition coûtera 333 fr. 75. Jouissance 1^{er} septembre. Titres définitifs au porteur ou nominatifs délivrés sans frais à la répartition.

Faculté de la libération à toute époque avec décompte des intérêts à 4 1/2 0/0 de la jouissance courante.

Revenu 4.50 %, plus la prime de remboursement. Le revenu net maximum garanti est de fr. 2,905,800 La totalité des obligations n'absorbe que 2,100,000 Excédent 805,800

Jusqu'à libération, intérêt 4 % net d'impôt sur versements effectués

Cette obligations seront admises à la Cote officielle.

La souscription sera ouverte le 28 juillet 1885

A la Société Générale, au Siège Social, 54 rue de Provence, dans ses bureaux de quartier à Paris et dans ses Agences de France et à l'Etranger. Au Crédit Algérien, 15, place Vendôme.

Les souscriptions par correspondance ne peuvent être inférieures à 25 obligations ; les listes ne sont pas admises. La répartition se fera au prorata des souscriptions ; il ne sera pas créé de fraction ; chaque souscription ne pourra recevoir moins d'une obligation.

On peut souscrire dès à présent aux obligations des CHEMINS DE FER DE L'OUEST ALGÉRIEN.

Il suffit d'envoyer 40 francs par obligation A LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, 116, place Lafayette, à Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstruisant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'APPAUVRISSEMENT ou l'ALTÉRATION DU SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

DROGUERIE INDUSTRIELLE

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverber, Entonneurs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Miras, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien. Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

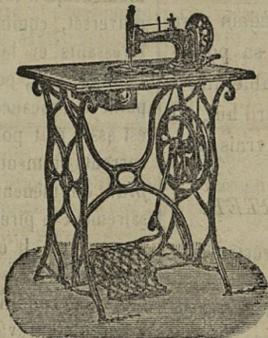
Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christolée, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON-SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

SANTAL de MIDY

Supplément à l'urine, injections, guérit en 48 heures les écoulements.

Ph^{ie} MIDY, 113, Faub^g St-Honoré, Paris

VIN de PEPTONE

de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvre, diabète, psoriasis, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue de la Harpe, à MELUN (S.-M.))

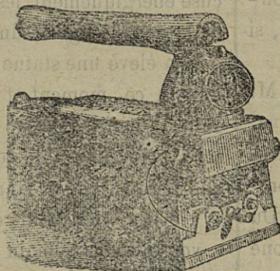
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Laytau.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréez, M, mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune.

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre. 30^f

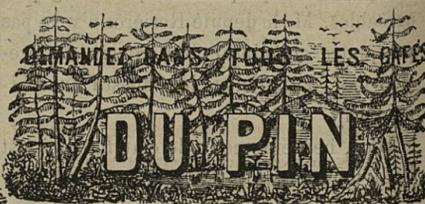
Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je remplace les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRESENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY

BORDEAUX EXPRINT: 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMÉUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES